

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 130 / Fin.

Objet:
Dépenses engagées.

ASTRIDA



870

Transmis à Monsieur le Commandant de la
Cie. en S.T. de Kigali, le mod. 44.-
Comptabilité des dépenses engagées. F.P. Corps Volont.
Europ.

Astrida, le 18/I/1951.-
Le Comptable Territorial,
A. STRIBOS.

Monsieur le Commandant de la Cie. en S.T.
à

K I G A L I .-

=====